

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **125 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment et de chaux de construction, ainsi que de représentants des planificateurs et des milieux scientifiques et de la recherche, tout en tenant beaucoup à une représentation équitable des différents groupes.

De nos jours, où des normes CEN importantes sont élaborées et adoptées et où, pour notre pays également, les aspects internationaux gagnent en importance, il faut attacher une grande signification à la surveillance de la qualité, à la certification, respectivement aux preuves de conformité et à

l'agrément des ciments fabriqués en Suisse ainsi qu'au traitement des ciments importés. Dans le cadre de ses activités, la BK SIA 215 a révisé l'annexe mentionnée sous rubrique. Elle a été adoptée par la BK SIA 215 le 7 octobre 1998 et par la SNK KTN le 10 novembre 1998. Elle entre en vigueur au 1^{er} janvier 1999. Le texte de révision est inclus dans le prochain abonnement aux normes; il peut aussi être obtenu via le serveur internet de la SIA (www.sia.ch).

Peter Schmalz,
président de la BK SIA 215

Catherine Bender et M. Nicolas Pham)

M^{me} Ann Schumacher, ingénieur civil, dipl. (master) de l'Université d'Alberta, Canada, (Parrains M. Manfred Hirt et M^{me} Véronique Dubois)

M. Olivier Vernay, architecte dipl. EPFL en 1993, (Parrains: M. Danilo Mondada et M^{me} Catherine Bender)

M. Michael Wöchtling, architecte dipl. EPFL en 1991 (Parrains: M^{me} Doris Wälchli et Ueli Brauen)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par écrit au Comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central.

SIA vaudoise

Candidatures

M. Lorenzo Bonaudi, architecte dipl. EPFL en 1997 (Parrains: Claire Mollet et M. Jean-Marc Peteraux)

M. Marco Paolo Cennini, architecte dipl. EPFL en 1969 (Parrains: MM. Hannes Ehrensperger et Pascal Vincent)

M. Frédéric Chabod, ingénieur civil, dipl. de l'EPFL en 1998 (Parrains: MM. Georges Charotton et Pierre Bauer)

M. Francesco Della Casa, architecte dipl. EPFL en 1993 (Parrains: MM. Fonso Boschetti et Christian Bridel)

M. Laurent Fesselet, architecte dipl. EPFL en 1991 (Parrains: M. Ueli Brauen et M^{me} Doris Wälchli).

M. Marc Fontolliet, architecte dipl. EPFL en 1996 (Parrains: M^{me} Flora Ruchat Roncati et M. Nicolas Pham)

M^{me} Marina Marinov, architecte dipl. EPFL en 1991 (Parrains: MM. Christian Bridel et Bernard Huser)

M. François Menthonnex, géologue dipl. de l'Université de Lausanne en 1990 (Parrains: MM. Georg Schaeren et Serge Neipp)

M^{me} Jacqueline Pittet, architecte dipl. EPFL en 1989 (Parrains: M^{me}

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à son membre qui célèbre l'anniversaire suivant:

85 ans

28 mars

Jérôme-Jean Gini,
arch., Genève

Hôtel du Parc national Nahuel Huapi (Argentine)

Résultats

L'investisseur argentin «Lagos Espejo Resort S.A» a lancé un concours international d'architecture, ouvert et anonyme, pour la conception d'un hôtel cinq étoiles, à proximité de la villa La Angostura, dans le Parc national Nahuel Huapi, situé dans la province de Neuquen en Argentine. Le concours était organisé dans le cadre de la Biennale internationale d'architecture de Buenos Aires, qui s'est déroulée au mois de novembre 1998¹. Le promoteur souhaitait développer un pôle touristique prestigieux, dans cette région du sud de l'Argentine, dans un site exceptionnel en bordure du lac Espejo, qui jouit d'un patrimoine naturel précieux. Le programme de l'hôtel, d'une surface totale de 7000 m² et d'une capacité de cent chambres, com-

portait différents équipements hôteliers, une piscine et des espaces de loisirs et d'activités balnéaires.

Jury

M^{me} et MM. Sara Topelson de Grinberg (Mexique), présidente de l'UIA, Josef Paul Kleihues, architecte (Allemagne), Tomas Dagnino, architecte (Argentine), Massimiliano Fuksas, architecte (Italie), Jorge Glusberg (Argentine), Luis Grossman (Argentine), Hans Hollein, architecte (Autriche), Augusto Pantarotto, architecte (Argentine), César Pelli, architecte (USA), Stanley Tigerman, architecte (USA), Angel Kalenberg, (Uruguay) et Wilhem Kücker, architecte (Allemagne).

Palmarès

– 1^{er} prix: Matti, Ragaz, Hitz (Suisse)

– 2^e prix: Edward Mills & Associates (USA)

¹Voir IAS N° 14 du 24 juin 1998, pp. 239-240

- 3^e prix: Guido van Oyen, Christophe van Oyen, Dominique Dufait (Belgique)

Mentions

- Paul Laurendeau, en collaboration avec Jean François Roy, Martin Beausejour (Canada)
- Ross Hylton Cox, Ilan Zvi Sharon (Royaume-Uni).

Le projet lauréat

Le choix du jury concernant le projet lauréat s'explique, selon Joseph Paul Kleihues, par trois aspects principaux:

- la prise en compte de la nature, en proposant une occupation minimale du site,

- la grande qualité architecturale du projet sous une apparente modestie,
- le choix d'édifier un bâtiment isolé plutôt que de petits éléments dispersés sur le site permet d'emblée de prévenir la prolifération de bâtiments ponctuels.

Enfin, si le projet lauréat ne peut être comparé aux illustres hôtels des XIX^e et XX^e siècles, il n'en est pas moins conçu dans leur grande tradition.

La rédaction présente ses plus vives félicitations aux lauréats bernois de ce prestigieux concours international.

Extension du Musée d'histoire naturelle, Neuchâtel

Résultats

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a ouvert un concours de projets sur invitation portant sur la réalisation de la transformation et d'une extension de la zone d'accueil du Muséum d'histoire naturelle à Neuchâtel. Cinq projets ont été déposés et soumis à l'appréciation du jury

Jury

MM. Eric Repele, architecte, Neuchâtel, président; Christophe Dufour, conservateur du Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel; Blaise Duport, conseiller communal, directeur des Affaires culturelles, Neuchâtel; Guido Pietrini, architecte, Neuchâtel; Pierre Studer, architecte, Neuchâtel. Suppléant: M. Olivier Neuhäus, architecte-urbaniste de la Ville, Neuchâtel. Experts: MM. Jacques Bujard, conservateur cantonal, Service des monuments et des sites, Neuchâtel; Pas-

cal Solioz, chef des constructions de la Ville, Neuchâtel; Christian Trachsel, délégué communal à l'énergie, Neuchâtel. Secrétariat: M^{me} Renée Martin, Marin.

Palmarès

1 ^{er} rang	1 ^{er} prix	Fr. 4000.-	Bauart Architectes, Neuchâtel
2 ^e rang	Mention	Fr. 1000.-	Marie-Hélène Weber Matile et Peter Brunner, Neuchâtel. Collaborateur: Christophe Farine. Conseil: Bernrad Matthey, ing. conseil chauffage-ventilation

Le jury recommande à l'unanimité la poursuite de l'étude des deux projets classés, qui ne donnent pas entière satisfaction quant au cadre budgétaire. Il regrette qu'aucune solution économique ne permette d'aboutir à un projet de qualité, réalisable en l'état actuel.

Abris pour la protection d'églises à Lalibela (Éthiopie)

Appel de candidatures en vue d'une présélection

Le gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie lance un concours international sur invitation, avec sélection préalable sur dossier, pour la conception de structures destinées à abriter cinq églises à Lalibela (Éthiopie). Celles-ci font partie d'un ensemble de onze édifices taillés dans la roche, édifiés à la fin du XII^e siècle, ensemble inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1978. Pour faire face à la dégradation des églises, le gouvernement éthiopien a entrepris une action auprès du Fonds européen de développement afin de mettre en œuvre série de mesures de sauvegarde. Le concours a reçu l'appui de l'UNESCO et de l'UIA. Il a pour objectif de concevoir des solutions techniques et esthétiques pour protéger ce patrimoine architectural et prévenir son altération.

Participation à la présélection

Les architectes des pays membres de l'Union européenne et des pays signataires du premier protocole de la quatrième Convention de Lomé peuvent soumettre un dossier de candidature aux organisateurs.

Les concurrents sont invités à se constituer en équipes pluridisciplinaires composées d'un architecte, chef d'équipe, ayant une expérience professionnelle de plus de douze ans, d'un ingénieur en structure ayant une expérience professionnelle de plus de cinq ans et des experts nécessaires à l'élaboration du projet. La langue du concours est l'anglais. Neuf équipes au maximum et six équipes au minimum seront sélectionnées.

Calendrier

Date limite de réception des dossiers de préqualification: 21 avril 1999 (14h30 heure locale)

Date prévue pour l'envoi des dossiers du concours aux concurrents invités: 11 juin 1999

Date prévue pour le dépôt des projets: 22 septembre 1999

Réunion du jury: 27 septembre-1^{er} octobre 1999

Jury

Francis Anfray, archéologue (France); Jara Haile Mariam, architecte, conservateur, directeur général du Centre de

recherche et de conservation du patrimoine culturel d'Éthiopie; Pietro Laureano, architecte (Italie); Mamo Getahun, architecte, (Ethiopie); Léon Pressouyre, archéologue (France); Galia Saouma-Forero, Centre du patrimoine mondial, représentante de l'UNESCO et l'ICOMOS (Colombie); Shimeless Taffesse, archéologue (Finlande); Solomon Kassaye, ingénieur, représentant de l'église éthiopienne orthodoxe de Tewahedo (Ethiopie); Tariku Belay, président de l'Association des architectes d'Éthiopie; Anastase Zacharas, architecte, représentant de la Commission européenne; Reuben M. Mutiso (Kenya), membre du Conseil de l'UIA, architecte, représentant l'UIA. Suppléants: Mohamed Ould Khattar, archéologue, représentant l'UNESCO et l'ICOMOS (Maurita-

nie); Walegne Eshete Bekel, architecte (Ethiopie); Philip O. Kungu, architecte, représentant l'UIA (Kenya) **111**

Prix

1^{er} prix: 15 000 Euros; 2^e prix: 10 000 Euros; 3^e prix: 5000 Euros. Les concurrents invités à concourir dont les projets auront été soumis au jury, recevront des honoraires d'un montant de 10 000 Euros.

Informations et demande de dossier de préqualification: Centre for Research and Conservation of the Cultural Heritage (CRCCH), Office of the General Manager, Ministry of Information and Culture, Woreda 3 - Kebele 53, P.O. Box 13247, Addis Ababa (Ethiopia), tél: 251 151 07 05, Fax: 251 151 28 89 / 251 151 07 05 et 251 155 31 88

« Città della Scuola », Sarno (I)

Ouverture

L'administration provinciale² de Salerno (Italie) organise un concours de projets à deux degrés pour un complexe scolaire comprenant 60 salles de cours ainsi que les laboratoires et les locaux de service associés (y compris un auditoire et une bibliothèque).

Le concours est ouvert aux architectes et aux ingénieurs.

Jury

V. Bove, ing.; M. Botta, arch., prof.; F. Cellini, arch., prof.; A. Ferlanga, arch., prof.; M. Folini, arch., prof.; B. Gravagnuolo, arch., prof.; B. Pallazo, arch., prof.;

R. Sirica, arch., prof.; A. Cuomo, arch., prof.; A. Mongiello, ing., prof.

Prix

Chacun des six concurrents sélectionnés à l'issue du premier degré recevra un prix de 30 millions de lires (15 493,71 EUR).

Le projet final et éventuellement le direction des travaux récompenseront le vainqueur du second degré. On peut trouver tous les détails de ce concours sur Internet: www.provincia.salerno.it/bandi/

Calendrier

Inscription: 21 avril 1999

Remise des projets du premier degré: 21 juin 1999

²Amministrazione provinciale, Servizio edilizia scolastica, Segreteria concorso di progettazione « Città della Scuola » a Sarno, via Roma 104, I-84100 Salerno, tél. 089 61 42 22, fax 089 61 43 64

Fin de la partie
rédactionnelle

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Ville de Straubing (RFA)	« Hochwegfeld », Straubing, CI	Architectes, architectes-paysagistes, autorisés à exercer dans leur pays (UE et Suisse)	30 mars 99	
SIA Secrétariat général, 8039 Zurich	Journée SIA 2000: renouvellement et interdisciplinarité, CI	Membres et groupes de la SIA, équipes placées sous la direction d'un membre SIA. Appel à des tiers autorisé	31 mars 99	3/99 p. 48
Prix Lignum	Distinction pour des constructions et des façades en bois	Constructions déjà réalisées (bâtiments, ponts, surélévations ou rénovations-transformation de bâtiments)	11 juin 99	3/99 p. 49
ISOVER S.A.	Hébergement pour cyclistes, CP	Etudiants ingénieurs et architectes des ETS suisses	21 août 99 (27 avril 99)	

Nouveaux dans cette liste

République fédérale démocratique d'Éthiopie	Abris pour la protection d'églises à Lalibela (Ethiopie)	Architectes de l'Union européenne et des pays ayant signé la 4 ^e convention de Lomé, PQ	(21 avril 99) 22 sept. 99	6/98 p. 110
Administration provinciale, Salerno (Italie)	« Città della Scuola », complexe scolaire, Sarno (I), CP (2 degrés)	Architectes et ingénieurs	(21 avril 99) 21 juin 99	6/98 p. 111

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.